

DÉPARTEMENT
DE LA SEINE-MARITIME

ARRONDISSEMENT DE ROUEN

CANTON DE
CAUDEBEC-LES-ELBEUF

VILLE DE
SAINT-PIERRE-LES-ELBEUF

OBJET

**Autres domaines de
compétences 9.1 autres
domaines de compétences des
communes**

Convention Ville / Collège
Jacques Émile Blanche pour
l'intervention d'animateurs

DATE DE CONVOCATION

13 décembre 2024

Nombre de Conseillers
en exercice : 29

Nombre de présents : 18

Nombre de votants : 29

La Maire,

La présente délibération peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal Administratif de Rouen, 53 avenue Gustave Flaubert, 76000 Rouen, dans un délai de 2 mois à compter de sa publication et/ou modification.

DÉLIBÉRATION DU CONSEIL MUNICIPAL

N° 2024-12-96

L'an deux mil vingt quatre

le dix neuf décembre à dix-huit heures trente

Le Conseil Municipal, légalement convoqué, s'est réuni à la Mairie, en séance publique, sous la présidence de Madame Nadia MEZRAR, Maire.

Etaient présents :

Mme MEZRAR – Mme ESCLASSE – M. GESLIN Francis – Mme VANDEL
– M. GOMIS – Mme DUDOUET – M. SACHOT – Mme QUOD-MAUGER
– M. ROGERET – Mme DELOBEL – Mme SEMIEM – Mme MALINGE –
Mme BARRIERE – Mme CREVON – Mme BOSQUIER – M. BULARD –
Mme FRIBOULET – M BRUNAUD

Excusés ayant donné pouvoir

M. FRESSEL à Mme DUDOUET
M. BRUNET à M GOMIS
M MIZABI à Mme VANDEL
M. Frédéric GESLIN à Mme MALINGE
Mme DUCHEMIN à M ROGERET
M PETIT à Mme QUOD-MAUGER
M. LEMAIRE à M Francis GESLIN
Mme DUVAL à M SACHOT
M JEANJEAN à Mme ESCLASSE
M. BIGOT à Mme BOSQUIER
Mme LECLERC à M BULARD

Mme Bosquier est nommée secrétaire de séance.

Rapporteur : Madame Elisabeth Vandel, adjointe à la Maire, chargée de l'éducation, l'enfance, la jeunesse et de la coopération.

La Ville de Saint-Pierre-lès-Elbeuf développe un large programme d'actions tout au long de l'année en direction de l'enfance et de la jeunesse, notamment vers le public adolescent à travers des dispositifs « objectif BAFA », « 1^{er} Job », « Contrat Municipal Étudiant » ou encore en accueillant désormais dès 11 ans, les jeunes au Cap Ados.

Afin de développer le lien avec les jeunes adolescents et renforcer l'offre à leur attention, la Ville souhaite créer davantage d'échanges entre les collégiens du territoire scolarisés au Collège Jacques-Émile Blanche, l'équipe de direction et le service jeunesse de la Ville.

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

076-217606409-20241219-2024-12-96-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 31/12/2024

Aussi, en partenariat avec Monsieur le Principal, il est envisagé l'intervention de deux animateurs du Cap Ados sur le temps de pause méridienne des collégiens chaque vendredi afin de proposer des activités sportives, ludiques ou culturelles et surtout créer du lien, échanger et se rencontrer.

L'intérêt de ces interventions est conjoint pour les deux entités puisqu'il permet de renforcer le climat de cour du collège par l'intervention de deux animateurs en connaissance de ce public, mais aussi de se faire connaître et présenter la structure du Cap Ados, lieu d'échanges et de loisirs ; l'objectif étant de créer une continuité de l'action à l'intérieur et à l'extérieur du collège.

Une convention entre la Ville de Saint-Pierre-lès-Elbeuf et le Collège Jacques-Emile Blanche vient ainsi préciser les conditions de réalisation de ces interventions (périodicité, nombre d'agents, assurances, etc)

Il est donc proposé au Conseil municipal d'adopter la convention ci-jointe entre la Ville et le collège Jacques-Emile Blanche et d'autoriser Madame La Maire à la signer ainsi que tous documents à intervenir sur ce dossier.

Vu

Le Code général des collectivités territoriales, notamment son article L 2121-29 ;

Considérant

L'intérêt de renforcer les liens entre le collège et la Ville pour agir en faveur du public adolescent ;

Le **conseil municipal**, décide par :

Voix pour : 29

voix contre 0

Abstention 0

Article 1 : d'adopter la convention entre la Ville et le collège Jacques-Emile Blanche relative à l'intervention d'animateurs au collège ;

Article 2 : d'autoriser Madame La Maire à signer cette convention ainsi que tous documents à intervenir sur ce dossier.

Fait à Saint-Pierre-lès-Elbeuf, les jour, mois et an susdits